

**DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.007

L'An Deux Mille vingt, le 08 janvier, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 décembre 2019

DATE D’AFFICHAGE

Le 26 décembre 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD-DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON’S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFEBVRE, M. Pierre PAPEIX

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 31

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : PROGRAMMATION SPECTACLES VIVANTS – BRAVO / COMÉDIES,
COQUILLAGES ET CRUSTACÉS - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

RAPPORTEUR : Mme CIRAUD-LANOUE

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Royan en matière de spectacle vivant, il est proposé de solliciter le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, pour l'attribution d'une subvention pour les projets suivants :

Bravo, programmation 2019/2020 de la salle de spectacle Jean Gabin: 23 spectacles tout public, 7 représentations scolaires, 1 masterclass, 7 interventions d'artistes auprès du public scolaire.

Comédies, coquillages et crustacés, festival de théâtre du 21 au 25 octobre 2020 : 4 spectacles tout public.

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime, s'élève à 20 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de solliciter du Conseil Départemental de la Charente-Maritime une subvention dans le cadre de l'aide au spectacle vivant, pour la programmation du service Culture de l'année 2020,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de cette subvention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 janvier 2020
Certifié Conforme

Pour le Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH

Mairie de Royan le
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services
HUBERT THOMAS

